

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YAM TRANSPORTS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré
Djibi 1, Cité Entente, SICOGI 2 Plateaux, Lot 212, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 02/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YAM TRANSPORTS »

Objet : • Tout Service de transport Routier

- Création et exploitation de fonds de commerce de transport routier,
- Gestion de flotte de véhicule de transport pour compte de Tiers,
- Location de véhicules de transport de personnes ou de marchandises avec ou sans équipage,
- Location de véhicule industriel avec ou sans équipage,
- Location, entretien et maintenance de matériels et outillages en bâtiment et travaux publics,
- Achat et vente de pièces détachées et accessoires Automobile,
- Transport en commun [VTC],
- Transport public routier de voyageurs
- Transport express de colis,
- Transport de particulier et ressources humaines d'entreprises,
- Transport scolaire
- Transport de véhicule ou marchandises tractées,
- Exploitation de véhicules poids lourd excédant 3,5 Tonnes, pour le transport de tout type de marchandises,
- Divers.

• Tout service de transport Maritime

- Transport, manutention et stockage de marchandises,
- Arrimage de navires et bateaux,
- Achat et vente de produits accessoires et d'entretien et réparation de navires et bateaux,
- Achat, vente, location et réparation de navires, bateaux neufs et d'occasions,
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré Djibi 1, Cité Entente, SICOGI 2 Plateaux, Lot 212, Ilot 01

Dirigeant(s) M AKMEL PRINCE ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03002 du 17/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21801/GTCA/RC/2023 du 17/03/2023

